

Fiche d'action ⑤

Représenter le secteur communautaire de manière efficace et promouvoir ce rôle

Il est important que les représentants du secteur communautaire opèrent de façon efficace, professionnelle et éthique. Il est également essentiel qu'ils reçoivent un appui approprié (technique, moral, etc.) de la part d'autres individus et groupes au sein du secteur.

■ Étape clé A :

Représenter le secteur communautaire de manière efficace

Une fois choisis, les représentants du secteur communautaire peuvent prendre plusieurs mesures visant à leur permettre de jouer leur rôle de façon aussi efficace et efficiente que possible. Voici quelques exemples de mesures :

- ✓ 1. Renforcer leurs connaissances et leurs compétences : participer à des ateliers d'accroissement des compétences et à des formations dans des domaines tels que l'art de parler en public et la formulation des politiques nationales⁹.
- ✓ 2. Prendre le temps de remplir leurs responsabilités : prendre moins d'engagements envers d'autres initiatives, afin de libérer du temps pour être des représentants actifs.
- ✓ 3. Agir de façon professionnelle et responsable. [Voir l'encadré 19]
- ✓ 4. Consulter le secteur communautaire et apprendre à le connaître, et représenter les groupes et non pas leurs propres intérêts : assister régulièrement aux réunions dudit secteur, être en communication directe avec un large éventail de groupes, être au fait des programmes et ressources communautaires existants, et être en mesure de déterminer et de promouvoir l'ensemble des priorités et des ressources du secteur¹⁰.
- ✓ 5. Garder un point de vue équilibré, et rechercher et articuler des opinions différentes : ne pas être trop étroitement

Box 19: Agir de façon professionnelle et responsable

Un représentant du secteur communautaire doit :

- Être préparé pour les réunions et lire l'ordre du jour à l'avance.
- Assister à toutes les réunions nécessaires ou s'excuser à l'avance et veiller à ce qu'un suppléant puisse y assister.
- Venir aux réunions à l'heure.
- Se tenir et s'habiller convenablement.
- Utiliser un langage approprié.
- Traiter les autres avec respect, quel que soit leur statut ou niveau de connaissances.
- Être prêt à parler et à plaider en faveur du secteur communautaire dès le démarrage des débats, et ne pas se contenter d'attendre que l'on passe au vote.
- Être prêt à affronter et à traiter l'ignorance ou les points de vue extrêmes.
- Suivre les protocoles et règles de l'étiquette qui conviennent.
- Achever les tâches à temps et faire un travail aussi approfondi et de haute qualité que possible.
- Être honnête et transparent, y compris pour toute question relative à l'argent.
- Faire un usage responsable de son pouvoir, pour le bien du secteur communautaire.

⁹ Voir la fiche d'action ④

¹⁰ Voir la fiche d'action ⑨

- lié à une organisation particulière et être en mesure de noter et d'expliquer les différences d'opinion au sein du secteur.
- ✓ 6. Être transparent et responsable : déclarer tout conflit d'intérêt à l'avance et consulter les groupes avant de prendre une position publique sur une question donnée.
 - ✓ 7. Agir pour consulter les groupes marginalisés et vulnérables : prendre des mesures proactives pour rencontrer et apprendre à connaître des groupes de personnes vivant avec le VIH/SIDA, de femmes ou de travailleurs du sexe, notamment ceux qui sont dans l'impossibilité de s'engager dans des processus de consultation nationale¹¹.
 - ✓ 8. Mener des consultations et établir des rapports de façon systématique et régulière : interroger de façon proactive les groupes du secteur communautaire sur des questions qui figurent dans l'ordre du jour (p. ex., réunions de l'autorité nationale de lutte contre le SIDA) et fournir aux groupes, à l'issue des réunions, des rapports oraux ou écrits sommaires et précis¹².
 - ✓ 9. Communiquer de façon efficace : par exemple, peaufiner et promouvoir les messages clés du secteur communautaire et indiquer exactement aux groupes comment et quand ils peuvent être impliqués dans les processus¹³.
 - ✓ 10. Faciliter une meilleure compréhension des questions relatives au secteur communautaire : éduquer les autres sur le secteur et les sensibiliser à ses préoccupations et à ses besoins.
 - ✓ 11. Être un défenseur actif et influent du secteur communautaire : être préparé à prendre la parole dans les forums nationaux et à poser des questions très poussées sur des problèmes controversés touchant le secteur communautaire (p. ex., les préjugés qui privent d'appui les communautés marginalisées et les goulots d'étranglement des systèmes de financement pour les ONG)¹⁴.



¹¹ Voir la fiche d'action ⑨
¹² Voir la fiche d'action ⑨

¹³ Voir la fiche d'action ⑧
¹⁴ Voir la fiche d'action ⑦

■ Étape clé B :

Promouvoir le rôle de représentant efficace du secteur communautaire

Une fois les représentants choisis, d'autres membres du secteur communautaire peuvent prendre plusieurs mesures pour les aider à jouer leur rôle de façon aussi efficiente et efficace que possible. Parmi ces mesures, on peut citer les suivantes :

- ✓ 1. Participer au processus de sélection des représentants et l'approuver : par exemple, voter par courrier à une réunion d'élection et parler positivement de ceux qui ont été choisis démocratiquement.
- ✓ 2. Assurer l'initiation effective des représentants : les inviter à visiter un projet d'appui aux communautés marginalisées et vulnérables, et les informer sur les défis inhérents à leur travail.
- ✓ 3. S'intéresser à l'autorité nationale de lutte contre le SIDA, au cadre d'action et au système de S&E pour le SIDA, et se tenir informés à leur sujet : assister aux réunions du réseau d'ONG et connaître le moment où le cadre d'action sera développé.
- ✓ 4. Collaborer aux consultations et aux documents : contribuer (personnellement à une réunion, par courrier électronique, etc.) au développement d'indicateurs nationaux uniformisés pour le système national de S&E convenu¹⁵.
- ✓ 5. Faire la preuve de l'existence de ressources et de besoins du secteur communautaire : incorporer des études de cas et des données provenant de projets d'ONG dans les contributions des représentants au développement du cadre d'action national contre le SIDA.
- ✓ 6. Faciliter l'apport d'autres groupes du secteur communautaire : organiser une consultation sur les données de suivi parmi les groupes communautaires locaux qui sont dans l'impossibilité d'assister à des réunions nationales¹⁶.
- ✓ 7. Être engagés envers la recherche de consensus : accepter les processus de prise de décision collaborative et être ouvert à la possibilité de faire des compromis¹⁷.
- ✓ 8. Rendre les représentants responsables : donner un feedback honnête et constructif lorsqu'un représentant travaille de façon inefficace ou peu appropriée.
- ✓ 9. Apporter un soutien moral et un feedback positif : offrir un appui informel lorsqu'un représentant fait face à l'hostilité d'autres membres d'une autorité nationale de lutte contre le SIDA.
- ✓ 10. Reconnaître les succès : féliciter les représentants pour leur dur labeur et célébrer leurs réalisations.

¹⁵ Voir la fiche d'action ④

¹⁶ Voir la fiche d'action ④

¹⁷ Voir la fiche d'action ①

